



Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

Compte-rendu de la "réunion mensuelle" du mardi 20 septembre 2011

Feuille de présence

- Présents :

Bureau : Brigitte ALBAN – Yves BOTTON – Fernand CHAMBON -- René CLOCHER -- Nicole DUBOIS-CHABERT-- Guy MORET-- Jean-Pierre QUENARD – Elisabeth SAUVAGEON --

Elu référent : Jean TRUC

Autres Participants : Christiane BESSENAY -- Sylvie ROBERT -- Hélène BENARD -- Cathy MONNET -- Alain FABRE -- Françoise VITAL -- Anaïs LANCIEN

- Absents excusés :

Bureau : Richard DUMON – Véronique NETHER – Véronique POMIES -- Philibert VARENNE

- Absents :

Bureau : Danielle CORDIEZ –Patricia JEZEGOU -- Muriel NEMOZ -- Fabienne VEYAN-PELISSIER

- Rédacteurs : René Clocher et JP. Quénard

Un secrétaire de séance est désigné : R. Clocher

1- La réunion débute par le rappel des sujets qui ont été d'actualité avant l'été, évoqués notamment lors de la dernière réunion du 28 juin :

- Mai 2011 : Nos travaux (4 réunions publiques) dédiées à la Place Bertone
- 7 juin 2011 : Nos priorisations "Budgets de Proximité" pour 2012
- Notre Réponse à la Concertation "Place des Tapis"
- Notre Réponse à l'enquête publique modification PLU n°8 / "îlot de la Poste"
- 24 juin 2011 : journée des Conseils de Quartier
- Notre Audit des Terrasses
- Participation au 1er Comité d'adhésion à la Charte de la Vie Nocturne (Ville de Lyon)

2-Les principaux événements de l'été

1^{er} Juillet, « **Est/ Ouest en Fêtes** » a eu lieu à l'Ouest (Place Flammarion) : (Rappel) L'an prochain cette manifestation dont le nom devrait être « Ciné nocturne » se déroulera à l'Est, Place Commandant Arnaud

5 juillet, était la date limite de réponse à l'enquête publique concernant la **modification n°8 du PLU** : nous avons envoyé notre réponse concernant l' « îlot de la Poste ». Et attendons les conclusions de cette enquête.

12 juillet, dans le cadre d'un Conseil Municipal extraordinaire, **investiture officielle de David Kimelfeld** (ex premier Adjoint de Lyon 4) comme Maire du 4^{ème} arrondissement de Lyon, en remplacement de Dominique Bolliet, appelé à d'autres fonctions auprès de Gérard Collomb.

18 juillet, a été annoncée l' **interdiction de la vente d'alcool à emporter après 22 heures** sur l'ensemble de la ville de Lyon et ce jusqu'au 10 septembre. Même si cette interdiction a parfois été l' objet de débat sur son efficacité, c'est une mesure qui va dans le bon sens et **il est étonnant qu'elle ne soit pas prolongée toute l'année**, comme c'est le cas dans de très nombreuses villes de France.

19 juillet, tour des terrasses avec David Kimelfeld (et Philippe Prieto, adjoint de Lyon 4 en charge notamment des problèmes d'accessibilité) :

- Suite aux conclusions de notre Audit, D. Kimelfeld a adressé dès le 22 juillet un courrier aux services de la Ville de Lyon [joint en annexe] pour demander un **respect effectif des obligations d'affichage et de rangement nocturne des matériels**
- JP Quenard prendra rendez vous avec les services de la Ville de Lyon pour faire le point sur les autorisations accordées et avoir accès aux plans d'implantation : **Tous les plans d'implantation devraient être chaque année à disposition du bureau du CQ** pour répondre aux questions des habitants notamment
- Lors de la visite, D. Kimelfeld a suggéré la mise en place d'une **limitation de la densité des terrasses (nombre de tables et chaises par M2)** pour éviter les problèmes d'encombrement des voies piétonnières.

Nous sommes très favorables à cette proposition. A suivre.

25 juillet, réunion informelle du conseil de quartier.

Véronique Nether a participé à cette dernière réunion "de vacances".

Depuis, elle a rejoint la Ville de Bourges pour raisons professionnelles... et se trouve donc de fait démissionnaire du bureau.

Nous procéderons à son remplacement à l'occasion de notre prochaine Assemblée Générale.

En juillet, il y a eu également de nombreux échanges de mails sur nos forums internet Croix-roussiens concernant la **mise à disposition de bennes à déchets pendant l'été** :

Rappel : dans le 4ème arrondissement, une benne à déchets est installée chaque 3ème samedi du mois :

- Place Commandant Arnaud (pour les mois pairs)
- Rue de Bony (pour les mois impairs)

Deux problèmes ont été évoqués :

1/ Depuis le 1er juillet la Mairie Centrale a annoncé la suppression des bennes à déchets en juillet et en Août (pour l'ensemble de la Ville de Lyon)

2/ En juillet, un panneau a tout de même été installé Rue de Bony pour réserver l'emplacement de la benne.. Or elle n'est jamais arrivée et nombreux habitants, trompés par ce panneau et sans doute peu enclins au civisme, ont déposé leurs détritrus sur placecréant ainsi une décharge "sauvage" au milieu de la rue..

Concernant le point 2/, D. Kimelfeld a immédiatement réagi en regrettant la pose malencontreuse du panneau (problème de coordination des services) et en assurant l'enlèvement des déchets sauvages

Concernant le point n°1/, la suppression serait due à un arrêté préfectoral et liée à une restriction de circulation des camions en période estivale.

Après discussion, **le Conseil de Quartier Est et Rhône se déclare formellement opposé à cette suppression** (dont la justification paraît très mince)

Un courrier sera envoyé aux décideurs à cet effet.

2 septembre, "Diagnostic en marchant" du Quartier Est avec les techniciens du Grand Lyon :

Marie-Claude Losdat et Guy Moret ont participé: l'état de la prise en compte de nos demandes concernant la **Place Bertone** a été largement évoqué...

Nous referons le point sur ce sujet

3 septembre, Forum des associations du 4ème arrondissement .

Comme chaque année, c'est une occasion très riche d'échanger avec les Croix Roussiens et de nouer de nouveaux contacts (y compris avec le secteur associatif local) : plusieurs dizaines de nouvelles inscriptions Forum à cette occasion.

Malheureusement, cette année encore, les CQ du 1er arrondissement n'étaient pas présents (alors que le Forum est commun depuis 2 ans aux 1er et 4ème arrondissements) : cela aurait été une occasion supplémentaire d'échange entre nous et aurait répondu à la demande des visiteurs du 1er arrondissement qui nous ont interrogé à ce sujet..

Par ailleurs, JP Quenard regrette que :

- l'emplacement des CQ n'était pas cette année un point d'arrivée central (car il y avait un fléchage en amont qui pré-orientait les visiteurs sur les côtés)
- surtout (et comme l'an dernier) un **affichage de la ville de Lyon très insuffisant** et, qui plus est, **beaucoup trop tardif pour le Forum du 4ème** (par exemple sur le panneau "tournant" devant le parking Gros Caillou.. il y a eu un affichage ...la semaine APRES le Forum...)

JP Quenard prendra contact avec le Comité des Fêtes sur ces sujets

15 septembre, réunion du "CLAPSH" (Conseil local pour l'autonomie des personnes en situation d' handicap) à la mairie du 4ème. Compte rendu à suivre.

Enfin a été évoqué un incident ponctuel survenu le 19 septembre dans le secteur Austerlitz /Boussanges/ Belfort :

A l' occasion de travaux sur la colonne montante d'un immeuble : ERDF a coupé l'électricité du quartier de 10h à 15 heures..

Or, alors que **cette coupure était programmée**

et que les **commerces** (d'ailleurs peu concernés, s'agissant d' un lundi..) **avaient été avertis...**

Les résidents n'ont pas été informés de cette coupure de courant !

Certains ont contacté ERDF et ont appris que ce serait là une **procédure habituelle** : les habitants ne sont jamais avertis de ces coupures....

Alors qu'il suffisait (comme on le fait en cas de coupure d'eau) de quelques affichettes dans les montées d'escalier concernées .. (à l'initiative de ERDF ou de la Mairie) pour éviter des désagréments importants (personnes coincées dans les ascenseurs, personnes malades nécessitant du matériel, impossibilité de téléphoner sur fixe , etc..), voire des désagréments plus mineurs qui, s'ils avaient été anticipés, auraient pu être mieux gérés (impossibilité de préparer le déjeuner , de travailler sur internet, etc..). C'est aussi une question de respect des gens, nous semble t'il.

Une pétition des habitants du secteur est d'ailleurs en cours.

Par ailleurs, le Conseil de Quartier Est et Rhône décide de faire **un courrier à ERDF** (et à la Mairie Centrale) à ce sujet pour que **les habitants de Lyon soient désormais systématiquement avertis des coupures de courant programmées.**

2-Prochains Rendez-vous

22 septembre : AGO + "Porte ouverte" de la Régie de Quartier "1-2-4 Services", régie de quartier des 1er, 2ème et 4ème arrondissements

22 septembre : Réunion du Conseil de Quartier Lyon 1er Ouest des Pentes sur l'avenir de la Halle de la Martinière (Jardin des Chartreux)

22 septembre : Réunion pour répondre à l' "appel à projets" 2011 initié par la Mairie Centrale (voir intervention Jean Truc) (Mairie du 4)

29 septembre: Atelier de concertation relatif à l'aménagement de la Place Chazette (Mairie du 1er)

Hélène Bénard regrette en séance le fait que de nombreuses manifestations organisées par le Grand Lyon ou la Région (Conférence sur le Climat, etc..) ne sont jamais portées à la connaissance des conseils de quartier. Alors que les sujets traités les intéressent. Et qu'ils pourraient ainsi participer à divers ateliers. Nous nous associons à cette demande.

3-.Intervention de Jean Truc

- ✧ L' Hôtel de Ville lance un "appel à projet" aux différents conseils de quartier. Une somme de 35 000 euros au total pour l'ensemble de la Ville de Lyon est mise à disposition pour cette mesure. Les conseils de quartier ont jusqu'au 17 octobre pour rédiger un projet et le soumettre. Une réunion est fixée le 22 septembre à cet effet.
- ✧ *Nous saluons a priori l'initiative mais regrettons que le calendrier soit trop court pour cette année. Certains évoquent "à chaud" un "conseil de quartier des jeunes" ? (comme il existe déjà un "parlement des enfants") ou une étude préalable de faisabilité pour la mise en place d'un ascenseur qui relierait le plateau et le nouveau tunnel ?... B. Alban et H. Bénard notamment se proposent d'assister à cette réunion)*
- ✧ PLU : en vue d'accompagner la procédure de révision du PLU, la Ville de Lyon va organiser début 2012 des réunions de formation ouvertes à tous. Une communication sera prochainement diffusée.
- ✧ Travaux de proximité 2011 achevés sur le quartier : aménagement de la place Saint-Jacques, glissière à vélo sur l'escalier de la rue Célu, réfection de l'aire de jeux de la place Commandant Arnaud.
- ✧ *Certains participants remarquent que la fermeture (aux voitures) de la Place St Jacques semble efficace, et que la Mairie devrait s'en inspirer pour la Place Commandant Arnaud*
- ✧ *Guy Moret , relayant des témoignages, précise que la glissière à vélos devrait être éloignée de la rampe.. (actuellement, elle est trop près et oblige les cyclistes à tenir leur vélo très incliné)*
- ✧ Aires à vélo : 24 aires doivent être aménagées dans l'arrondissement en 2011 et 24 en 2012.
- ✧ Travaux de proximité 2012 prévus par la Mairie (suite aux demandes des Conseils de quartiers et aux réunions d'arbitrages qui se sont tenues avant l'été): Un CR sera diffusé par la Mairie
 - priorité n° 1 de l'arrondissement : **rénovation de la place Bertone**. Des réunions de concertation seront organisées préalablement, pour prendre en compte les différentes demandes exprimées en Mai dernier par les habitants
 - installation de **nouvelles aires moto** dans l'ensemble de l'arrondissement
 - (pour mémoire) aménagement des carrefours de la rue Perrod (Croix-Rousse Centre)
 - « sanctuarisation » de la partie centrale en gorg de la place Commandant Arnaud, pour limiter le stationnement sauvage (création de bancs, etc..)
 - aménagement d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite sur le quai d' Herbouville.

- ✧ *Nous nous réjouissons de la priorisation donnée à la Place Bertone, conformément aux souhaits des habitants et aux soucis de sécurité. Et attendons avec intérêt la procédure de concertation annoncée*
 - ✧ *Nous rappelons notre demande d'un ralentisseur au centre de la rue Dumont d'Urville (demande depuis 2009..) .. : c'est aussi une question importante de sécurité au niveau de notre quartier. Jean truc nous précise que des coussins ralentisseurs seront probablement installés sur le Boulevard des Canuts. La question sera donc peut être ré-étudiée pour la rue Dumont d'Urville.. A suivre*
 - ✧ *Concernant la Place Cdt Arnaud, JP Quenard rappelle qu' il y a aussi une demande venant de l'école Cdt Arnaud d'aménagement d'un jardin pédagogique pour les enfants. Une initiative que nous approuvons tout à fait*
 - ✧ *Concernant le Cours d' Herbouville, nous sommes également en demande depuis longtemps d'une sécurisation (ralentisseur, ou autre..) vers le milieu du quai, qui pourrait être réalisée dans le cadre des aménagements qui vont suivre le percement du 2ème tunnel. Jean Truc nous précise qu'une réunion de concertation sera prochainement organisée sur Herbouville.*
 - ✧ *Nous évoquons à nouveau la question d'un ascenseur qui pourrait relier le plateau au nouveau tunnel (donc relier plus directement le "plateau" à la Saône et au Rhône...)...Il semble y avoir des réticences techniques de la Ville à l'égard de ce projet. Nous adresserons donc un courrier à ce sujet à G.Vesco, vice président du Grand Lyon en charge des déplacements*
- ✧ *Place des Tapis. Le bilan de la concertation a été entériné par une délibération du Grand-Lyon le 12 septembre et également par la mairie centrale. En ce qui concerne la circulation, c'est le scénario 4 modifié qui a été retenu. La circulation des bus se fera par la rue de la Terrasse ainsi que celle des voitures. La jonction du cours des Tapis avec le Boulevard de la Croix-Rousse ne sera plus possible. La circulation automobile sera possible sur le cours des Tapis et la contre-allée du boulevard de la Croix-Rousse. Au-delà de 2013 les manèges de la vogue quitteront l'actuel parking de la place des Tapis. Des manèges pour enfant prendront place entre les arbres du Cours des Tapis.*
- Le Maître d'ouvrage sera le Grand Lyon. Le coût de l'opération (environ 5,5 M€) sera partagé entre le Grand Lyon et la ville de Lyon. Il y aura une nouvelle phase de concertation au printemps 2012 (notamment concernant les aménagements du futur espace)*
- ✧ *Ce n'est pas le scénario d'aménagement que nous avons retenu. A suivre.*

5-Renouveau du Président

a/ Quelques rappels :

Les Conseils de Quartier ont été institués dans toutes les grandes villes par la Loi Vaillant. Tout habitant est membre de plein droit de son Conseil de Quartier. Il y en existe 34 à Lyon, dont 4 (par secteur géographique) sur le 4^{ème} arrondissement.

Concernant le 4^{ème} arrondissement, chaque CQ est doté d'un « bureau », qui est une sorte de "noyau dur » qui garantit une permanence à l'institution (mais ne représente en aucun cas les habitants, qui sont libres de s'exprimer lors de ses réunions ouvertes à tous !)

Le bureau est constitué de 16 membres,

- 12 habitants tirés au sort
- 4 représentants (associations/CIL/économie/institutions locales) nommés par la Mairie du 4

Le bureau élit son président.

Le bureau (qui est renouvelé au fur et à mesure des éventuelles démissions) est constitué pour 6 ans (ce qui correspond à la durée du mandat municipal)

Début 2009, notre nouveau bureau du Quartier Est et Rhône a décidé de rédiger un Règlement Intérieur, et notamment de limiter la durée du mandat du président à 3 ans renouvelable.

C'est une spécificité de notre Conseil de Quartier Est et Rhône.

b/ Dans ce cadre, et constatant que nous étions à mi-mandat, Jean-Pierre Quenard a présenté sa démission de président du Conseil de Quartier Est et Rhône.

Il a fait ensuite acte de candidature pour le reste du mandat qui se terminera avec les élections municipales de 2014.

Aucun autre candidat ne s'est présenté.

A l'issue d'un vote, Il est réélu à l'unanimité.

5-Coordination entre les conseils de quartier

a/ Lors du Forum des Associations a été évoquée avec les autres Conseils de Quartier du 4^{ème} arrondissement l'idée de se réunir une fois par an (voire par semestre) en réunion « Inter-quartier ». Cette idée nous intéresse. Il faudra constituer un GT commun pour préparer cette première réunion.

b/ Au-delà des réunions communes, nous souhaitons au minimum que les échanges d'informations via Internet soient « décloisonnés » entre les différents Conseils de Quartier du 4^{ème}

Actuellement, il existe une liste de diffusion (Google-group) par CQ : nous demandons que toute personne qui en ferait la demande puisse accéder aux listes de diffusion des CQ « voisins »

Jean Truc prend bonne note de cette demande.

La réunion s'est achevée autour d'un apéritif de rentrée.

PROCHAINE REUNION MENSUELLE ouverte à tous :

MARDI 18 OCTOBRE 2011 à 19h00 (MEJ rue Dumont d'Urville)

